



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/13214  
3 avril 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 2 AVRIL 1979, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE  
REPRESENTANT PERMANENT DU MOZAMBIQUE AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une lettre de  
M. Joaquim Alberto Chissano, ministre des affaires étrangères de la République  
populaire du Mozambique, à propos d'un nouvel acte criminel de sabotage et  
d'agression armée perpétré par le régime raciste illégal de Ian Smith à l'encontre  
de la République populaire du Mozambique.

Comme d'habitude, ce dernier acte d'agression visait une fois de plus  
d'importantes installations économiques et civiles. Cette agression particulièrement  
odieuse s'est soldée par diverses formes de destruction : mort de civils innocents,  
lignes électriques détruites et incendie d'un nombre considérable de dépôts de  
carburant dans une mesure suffisante pour entraver les activités économiques non  
seulement du Mozambique, mais aussi des autres pays de la région, comme le Malawi  
et la Zambie.

Révélant le désespoir de Ian Smith et de ses fantoches, ils ont, au cours de  
ces dernières attaques, utilisé pour mener à bien leur projet macabre des traîtres  
et des renégats qui ont tout intérêt à faire obstacle au succès de la juste lutte  
que mène le peuple du Zimbabwe pour son indépendance nationale.

En vous priant de bien vouloir faire distribuer la communication ci-jointe  
comme document du Conseil de sécurité, j'ai l'espoir que vous poursuivrez vos  
efforts inlassables aux fins d'une solution équitable du conflit rhodésien.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur extraordinaire et  
plénipotentiaire,

Représentant permanent auprès de  
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) José Carlos LOBO

ANNEXE

Lettre datée du 30 mars 1979, adressée au Secrétaire général par  
le Ministre des affaires étrangères du Mozambique

Une fois encore, l'ennemi a commis un acte criminel contre notre révolution. Aux premières heures du 23 mars, un groupe d'agents ennemis a saboté les installations pétrolières de Munhava, dans la ville de Beira.

Ce groupe d'agresseurs, qui s'était infiltré dans la région, a fait sauter une ligne électrique et des oléoducs sur le quai, ouvert le feu sur les réservoirs de pétrole et déclenché un tir nourri vers les positions des People's Forces for Liberation of Mozambique (PFLM). Par leur riposte immédiate, les forces armées du Mozambique ont fait échec au principal objectif de l'ennemi - la destruction complète de ces installations; cette opération aurait pu entraîner de lourdes pertes dans la population des environs. Les PFLM ont tué un des agents de l'ennemi.

L'incendie déclenché par cet acte criminel a endommagé 10 réservoirs de pétrole et brûlé du produit raffiné pour une valeur estimative de 32 millions d'escudos (1 million de dollars des Etats-Unis). Neuf réservoirs de pétrole, une station de pompage de gaz et plusieurs compteurs d'oléoducs ont été détruits, 17 réservoirs ont été endommagés par les tirs et un pylône électrique à haute tension a été abattu. Selon les premières estimations, les pertes totales s'élèveraient à 100 millions d'escudos (3 milliards 125 millions de dollars des Etats-Unis). Les installations des sociétés pétrolières suivantes ont été touchées : Petromoc, Mobil, Caltex et BP-Shell. Les pertes indirectes n'ont pas encore été évaluées.

Grâce à l'intervention rapide des travailleurs, l'incendie a pu être entièrement maîtrisé 37 heures après son déclenchement. L'action des travailleurs a également permis de rétablir le courant électrique dans la ville de Beira quatre heures après le sabotage du pylône.

Grâce à la riposte des PFLM et à l'intervention des travailleurs dans la lutte contre l'incendie, l'approvisionnement en pétrole des provinces de Sofala et de Tété a pu être assuré normalement.

C'est dans les installations de la société Mobil que l'incendie a détruit la plus grande quantité de carburant, qui était destiné au Malawi. Cependant, le transport de produits raffinés à destination de ce pays a déjà été rétabli.

Cet acte criminel de l'ennemi comporte un certain nombre d'éléments fondamentaux qu'il convient de noter :

Les agressions de ce type sont conçues et mises au point au quartier général de l'ennemi à Salisbury et exécutées par des traîtres, d'anciens agents de la PIDE, des renégats, des déserteurs du Frelimo, des bandits et des éléments marginaux recrutés par le régime illégal de Rhodésie. Ils sont entraînés dans des camps rhodésiens et sont transportés à l'intérieur de notre pays par des hélicoptères du régime illégal.

Une fois leurs actes criminels accomplis, ils sortent du pays par le même moyen. Ces éléments réactionnaires sont utilisés depuis longtemps pour des opérations de reconnaissance et servent également de guides aux troupes du régime raciste qui, systématiquement, commettent des violations et effectuent des attaques contre notre pays.

En échange de promesses et de rétribution monétaire, cette bande de mercenaires et de traîtres accepte d'assassiner des civils sans défense, y compris des femmes et des enfants. Sous la conduite de ces criminels, les troupes de Ian Smith enlèvent des civils, attaquent des machimbombos (autobus publics) ainsi que des convois de passagers et de marchandises, brûlent des machambas (fermes), assassinent des travailleurs étrangers et se livrent à toutes sortes de massacres et d'attentats à l'encontre de notre peuple. (Voir les communications précédemment envoyées par la République populaire du Mozambique.)

Le recours à ces réactionnaires de l'intérieur constitue une nouvelle tactique en vue d'intensifier l'agression contre notre révolution. Immédiatement après la proclamation de notre indépendance, les agressions prenaient la forme d'occupations territoriales temporaires, menées ouvertement par les troupes du régime illégal. Aujourd'hui, en raison du renforcement de notre potentiel de défense, l'ennemi est contraint d'utiliser de nouvelles tactiques.

Par ailleurs, Ian Smith essaie désespérément de faire accepter son "règlement interne" par la communauté internationale. Le régime rhodésien essaie de modifier son image de "colonie rebelle". Aussi, en attaquant des camps de réfugiés rhodésiens et des objectifs militaires mozambicains, le régime montre son vrai visage et revendique la responsabilité des attaques, qui sont alors présentées comme des opérations consistant à poursuivre sans désespérer. Cependant, lorsqu'il attaque des objectifs économiques et civils de la République populaire du Mozambique, il utilise ces assassins et ces hommes de main comme exécutants directs et ne fait intervenir ses troupes que pour le soutien logistique.

En dernière analyse, c'est le même ennemi qui utilise des tactiques différentes parce que notre potentiel de défense s'est renforcé et que les concessions tactiques du régime illégal lui offrent d'autres possibilités.

Les People's Forces for Liberation of Mozambique, forces de défense du peuple et de la révolution, qui, sous la conduite du Frelimo, ont vaincu l'armée colonialiste et fasciste du Portugal, sont fermement décidées à défendre la souveraineté du pays, son indépendance chèrement conquise ainsi que la sécurité du peuple et de l'Etat.

L'attaque menée contre les installations pétrolières de Beira vise non seulement la République populaire du Mozambique mais également les autres Etats indépendants de la région.

Il importe également de noter que ces installations approvisionnent des pays tels que le Malawi et la Zambie. A l'avenir, lorsque le Zimbabwe aura conquis son indépendance, elles permettront d'approvisionner en pétrole le Botswana et le Zimbabwe lui-même. L'objectif de l'ennemi est donc très clair. Il s'agit de déstabiliser, politiquement et économiquement, la République populaire du Mozambique, de créer un climat d'insécurité dans la région, de déstabiliser économiquement les pays voisins et de faire obstacle à l'indépendance du Zimbabwe. La République populaire du Mozambique demande à la communauté internationale d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, notamment les résolutions S/RES/386 (1976), A/RES/31/43 (1976) et A/RES/32/95 (1977), et de lui fournir une assistance matérielle pour lui permettre de faire face aux énormes difficultés qu'entraîne l'application des sanctions à l'encontre du régime raciste et criminel de Ian Smith, ainsi qu'aux agressions constantes commises par ce régime. Par ailleurs, nous demandons également aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies de nous accorder en priorité une assistance militaire et tout autre type d'assistance qui nous permettraient d'intensifier notre potentiel de défense, conformément à la résolution S/RES/411 (1977).

Dans ce contexte, nous demandons au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies d'envisager les moyens qui permettraient d'appliquer ces résolutions et d'éliminer la menace croissante, imputable au régime illégal de Ian Smith, d'une guerre généralisée en Afrique australe, et d'assurer aux peuples encore opprimés la conquête de l'indépendance nationale.

La République populaire du Mozambique a besoin de paix pour mener à bien rapidement sa reconstruction nationale et assurer son développement.

A Luta Continua.

Le Ministre des affaires étrangères  
de la République populaire  
du Mozambique,

(Signé) Joaquim Alberto CHISSANO